

Lancement de la campagne nationale de recrutement des médecins du Centre Départemental de Santé du Gers

Publié le 09 juillet 2021


Le Département du Gers va créer un Centre Départemental de Santé

Pour lutter contre la désertification médicale

Depuis de nombreuses années déjà, nous sommes les spectateurs d'un **affaiblissement** inexorable **de la démographie médicale**, tant au plan national qu'au plan départemental.

Les récentes études réalisées sur le sujet confirment que cette **évolution négative de l'offre médicale ambulatoire libérale** - plus particulièrement celle de la médecine générale - se poursuivra jusqu'en 2040, alors même que les **besoins en soins des populations sont en nette augmentation** (Etude DREES mai 2017).



Le Département du Gers a pris des initiatives pour tenter d'enrayer ce déclin, avec l'aide au financement des maisons de santé la mise en place de la mission et la création de la 1^{ère} plateforme départementale dédiée à l'installation et au remplacement des médecins dans le Gers, #Dites32, fruit d'une collaboration étroite avec le [Conseil de l'Ordre des Médecins du Gers](#) .

Ces politiques, qui ont donné des premiers résultats, n'ont cependant pas permis d'inverser la tendance.

Pour compléter l'offre de soins des médecins libéraux

C'est pourquoi le **Conseil Départemental a décidé de créer un Centre Départemental de Santé du Gers afin de compléter le réseau des médecins libéraux**, lesquels ont été associés à cette démarche.



L'objectif est de réduire les inégalités face à la santé, de répondre aux besoins de nos territoires et à l'inquiétude de nos concitoyens, et d'intervenir en soutien de la médecine libérale.

Pour atteindre cet objectif le Département va salarier des médecins généralistes.

Des médecins salariés seront répartis dans des Centres territoriaux et des antennes



Ces médecins interviendront au sein de **Centres territoriaux ou d'antennes mis à disposition par les communes ou les Communautés de communes des territoires** qui seront jugés prioritaires à l'issue de l'étude actuellement réalisée par le Département avec le concours des instances **partenaires** que sont l'ARS, la CPAM ou encore le **Conseil de l'Ordre des Médecins du Gers** [↗](#).

Les médecins ainsi recrutés participeront à la **permanence des soins et à la formation des internes en médecine** en devenant maîtres de stage universitaire, à l'instar de leurs collègues médecins libéraux.

Un dispositif qui sera réversible

Comme nous nous y étions engagés, **ce dispositif sera réversible** : un Centre territorial de santé pourra être amené à cesser son activité si des médecins libéraux venaient à s'installer dans le secteur d'intervention de ce Centre. Les médecins salariés seront alors redéployés vers d'autres territoires en déficit.

Plusieurs communes sont déjà candidates

Suite à un « appel à manifestation d'intérêt » (AMI) adressé à toutes les communes et leurs groupements, **21 communes et 4 Communautés de communes se sont portées candidates** à cette innovation sociale.

Nous avons fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage, la « Fabrique des Centres de Santé » qui est une émanation de la Fédération Nationale des Centres de Santé, afin d'**établir un diagnostic territorial permettant de dégager des zones prioritaires**.

La restitution de ce diagnostic aura lieu au mois de septembre, et l'ouverture du premier Centre

La campagne de recrutement des médecins salariés est lancée

L'appel à candidature pour les médecins est désormais lancé au niveau national avec une perspective d'embauche au 1^{er} trimestre 2022, via différents canaux de diffusion :

- › Outils de communication destinés aux professionnels de santé (sites de remplacements médicaux, publication sur revues médicales spécialisées)
- › Création d'une page web / annonces Facebook sur les réseaux du Département
- › Envoi national d'un courrier aux médecins / Envoi local aux médecins retraités
- › Contact avec toutes les facultés de médecine de France
- › Relais sur le site www.dites32.fr ↗

L'objectif est de **communiquer auprès des médecins de tous âges** : les jeunes médecins, les médecins désireux de renouer avec le monde rural, les médecins proches de la retraite.



Ces praticiens pourront bénéficier d'un temps de travail adapté - partiel ou complet -, d'une assistance administrative leur permettant d'optimiser l'exercice ce qui est leur mission première : la médecine.

Notre ambition est de **recruter une dizaine de médecins en 2022**, avec une montée en puissance en 2023, en fonction des besoins des territoires prioritaires.

Cette campagne nationale va permettre d'**attirer dans le Gers des médecins généralistes** dans un premier temps et par la suite **des médecins spécialistes** qui compléteront l'offre existante.

Le Conseil Départemental du Gers bénéficiera du **soutien et des financements de l'ARS** ↗, de **la CPAM** ↗ et de **la Région Occitanie** ↗ qui a décidé de s'engager dans une démarche identique.



[Retrouvez toutes les informations sur le recrutement des médecins salariés pour le Centre Départemental de Santé du Gers](#)



Conseil Départemental du Gers

 **Nous contacter**



LE DÉPARTEMENT

81 route de Pessan
BP 20569
32022 Auch Cedex 9
05 62 67 40 40

➤ Nous contacter